

Gouvernement du Québec

Décret 1705-2024, 27 novembre 2024

CONCERNANT la désignation de trois juges coordonnatrices adjointes de la Cour du Québec

ATTENDU QU'en vertu des articles 105.2 et 105.3 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), le juge en chef de la Cour du Québec peut, lorsque les circonstances l'exigent, désigner parmi les juges de la Cour, avec l'approbation du gouvernement, un maximum de douze juges coordonnateurs adjoints et, de la même manière, déterminer la durée de leur mandat qui est d'au plus trois ans, lequel peut être renouvelé et qu'il demeure en fonction malgré l'expiration de son mandat jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou désigné de nouveau;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 1749-2022 du 23 novembre 2022, la désignation par la juge en chef de madame la juge Sandra Blanchard à titre de juge coordonnatrice adjointe a été approuvée par le gouvernement, que son mandat s'est terminé le 14 novembre 2024, et qu'il y a lieu, conformément à la demande du juge en chef, d'approuver à nouveau sa désignation;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 1749-2022 du 23 novembre 2022, la désignation par la juge en chef de madame la juge Johanne Roy à titre de juge coordonnatrice adjointe a été approuvée par le gouvernement, que son mandat s'est terminé le 5 septembre 2024, et qu'il y a lieu, conformément à la demande du juge en chef, d'approuver son remplacement;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 269-2024 du 14 février 2024, la désignation par le juge en chef de madame la juge Karine Giguère à titre de juge coordonnatrice adjointe a été approuvée par le gouvernement, que son mandat se terminera le 31 décembre 2024 et qu'il y a lieu, conformément à la demande du juge en chef, d'approuver son remplacement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE soit approuvée la désignation, à titre de juges coordonnatrices adjointes, de madame la juge Sandra Blanchard, de madame la juge Réna Émond et de madame la juge Mélanie Hébert;

QUE le mandat de la juge Sandra Blanchard s'échelonne du 15 novembre 2024 au 14 novembre 2027;

QUE le mandat de la juge Réna Émond s'échelonne du 7 janvier 2025 au 6 janvier 2027;

QUE le mandat de la juge Mélanie Hébert s'échelonne du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026.

La greffière du Conseil exécutif,
DOMINIQUE SAVOIE

84580

